



Mars 2020

Inspection Pédagogique régionale EPS

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS

SOMMAIRE

1	LES OUTILS POUR CONSERVER LE CONTACT AVEC LES ÉLÈVES	3
2	LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS	3
2.1	L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS UNE OPTIQUE DE SANTÉ	3
2.2	LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS	4
2.3	L'APPORT DE CONNAISSANCES THÉORIQUES	4
2.4	L'EPS ET SA CONTRIBUTION AUX THÉMATIQUES TRANSVERSALES	4
3	LES SITES UTILES	4
4	RESPONSABILITÉS	5
5	CONTACTS	5

Mesdames et Messieurs les professeurs d'EPS,

Suite à la fermeture des établissements scolaires, les disciplines d'enseignement obligatoires ont à construire un enseignement à distance afin de ne pas laisser les élèves s'éloigner des apprentissages.

A ce titre, les principes généraux sont les suivants :

- Maintenir une communication active entre tous les acteurs de la communauté éducative
- Organiser les apprentissages des élèves
- Accompagner chaque élève
- Accompagner les familles

Dans ce contexte, nous comptons sur la responsabilité de chacun(e) pour respecter les préconisations nationales et académiques ainsi que sur l'esprit de solidarité par la mutualisation, le partage de ressources afin d'assurer, au mieux des possibilités, la continuité pédagogique et de réduire le sentiment d'isolement possible pour tous au fil des semaines.

L'inspection pédagogique, avec le précieux concours de collègues qui composent les groupes ressources académiques, a élaboré dans un temps court un premier niveau de ressources pour le collège et le lycée.

1 LES OUTILS POUR CONSERVER LE CONTACT AVEC LES ÉLÈVES

Privilégier un mode de communication simple et maîtrisé :

- ENT
- adresse électronique des élèves et l'adresse électronique professionnelle du professeur
- Moodle à destination des élèves

2 LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS

2.1 L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS UNE OPTIQUE DE SANTÉ

Dans un objectif de maintien dynamique de sa santé physique à un moment où celle-ci peut être mise à mal par une sédentarité contrainte et proposant un temps de délasserement utile, nous attirons l'attention de chacun sur la nature des propositions de contenus qui pourraient être formulées. **Elles veilleront toujours à préserver l'intégrité physique des élèves dans le cadre d'une activité modérée et adaptée, pouvant être pratiquée en autonomie en toute sécurité.** Les rappels aux connaissances acquises en EPS comme les postures et la gestion d'un effort à partir des données de type « nombre de pulsations, ressenti, chaleur, etc... » viendront en complément de vos propositions, pour aider les élèves. **Les exercices proposés devront aussi se faire dans le strict respect des règles de confinement et de protection sanitaire qui sont et seront transmises par les autorités.**

Dans le cadre des recommandations de santé, il est rappelé à tous l'importance d'une pratique quotidienne d'activité physique (30 minutes minimum). L'EPS inclut l'activité physique quotidienne et la dépasse. Il faut ainsi être explicite vis à vis des élèves et des familles qui vont recevoir le programme.

2.2 LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS

Dans la continuité des séquences abordées avant la fermeture des établissements, il s'agit de permettre aux élèves de poursuivre les différents apprentissages lorsque cela est possible en proposant des exercices à la fois cohérents au regard de ce qui a été travaillé et qui sont dans le même temps compatibles avec une délégation à distance. Il convient d'adapter l'enseignement au regard du contexte actuel.

Quand la continuité des séquences est impossible, il s'agit plutôt de poursuivre les objectifs de l'année, du cycle en prenant appui sur des activités et des pratiques différentes.

Nous préconisons de communiquer aux élèves un planning (journée, semaine), en accord avec ce qui est décidé dans l'établissement et dans l'équipe pédagogique. La répartition des horaires et la durée des cours peuvent aussi être adaptées en fonction du contexte.

Pour aider à la réflexion, il faut que les propositions soient :

- **Cohérentes** au regard des objectifs en EPS, des règles sanitaires...
- **Adaptées** aux ressources connues des élèves pour une pratique autonome, autorégulée...
- **Faisables**, permettant la pratique de tous sans la nécessité de matériel spécifique...

2.3 L'APPORT DE CONNAISSANCES THÉORIQUES

L'EPS ne se limite pas aux simples apprentissages moteurs. Toutes les activités ne pourront pas être proposées en termes de continuité. Une approche par le champ d'apprentissage avec ses grands enjeux ou la mise en œuvre d'appropriation de connaissances théoriques sont des éléments importants qui seront exploités ultérieurement.

2.4 L'EPS ET SA CONTRIBUTION AUX THÉMATIQUES TRANSVERSALES

L'enseignant d'EPS agit dans sa classe, son établissement et au sein du système éducatif. Les enseignements comportent tous une dimension transversale : construction des parcours éducatifs, préparation aux oraux (DNB ou grand oral) par exemple. En cohérence avec l'équipe pédagogique, ces moments de restriction peuvent permettre de travailler des notions pour lesquelles nous avons souvent peu de temps.

3 LES SITES UTILES

SOURCE	NATURE	LIENS
Ministère	Canal de communication unique	https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253
Académie	Ressources générales	https://www.ac-orleans-tours.fr/
	Continuité pédagogique EPS	https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie_action_educative/continuite_pedagogique/

	Ressources	https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/local/workflow/index.php?id=6205
	Partage - Echange de pratiques	http://eps-moodle.ac-orleans-tours.fr/moodle/
ÉDUSCOL	Accompagnement Apport de connaissances	https://eduscol.education.fr/cid149909/continuitedpedagogique.html

4 RESPONSABILITÉS

Les enseignants sont placés sous l'autorité du chef d'établissement. En cas de doute il convient en premier lieu de se rapprocher de l'équipe de direction.

Dans le cadre de la liberté pédagogique les enseignants sont libres de choisir les contenus et les démarches. Dans la situation actuelle, toute proposition doit néanmoins être conforme aux directives nationales notamment celles sur le confinement et la protection sanitaire. Il convient de prendre les mesures nécessaires pour que l'élève fasse une EPS adaptée à des contraintes inédites.

Si les activités extérieures ne sont pas proscrites, elles ne peuvent être proposées que sous certaines conditions : l'élève doit rester à proximité du domicile, sous la responsabilité de la famille, et pratiquer de façon individuelle dans le respect strict des gestes barrière.

5 CONTACTS

L'équipe d'inspection pédagogique régionale est présente pour vous accompagner. N'hésitez pas à prendre contact si vous avez besoin.

IA-IPR EPS			départements référents
Sophie Neumann	Eure et Loir , Loir et Cher	Sophie.neumann@ac-orleans-tours.fr	28 et 41
Michaël Tailleux	Loiret, Cher	Michael.tailleux@ac-orleans-tours.fr	18 et 45
Brice Bénard	Indre et Loire, Indre	Brice.benard@ac-orleans-tours.fr	36 et 37
Des enseignants sont aussi à votre écoute pour toute question			Liste des contacts
Lien vers le site EPS académique « continuité pédagogique à distance »			

Dans ce contexte où l'isolement peut être vécu difficilement, nous vous invitons aussi à échanger avec les familles, avec les élèves, au sein des équipes EPS, des équipes pédagogiques mais aussi entre établissements, dans un esprit solidaire et de partage.